

L'INSURRECTION DU NORD-OUEST

A la Chambre, hier après-midi, Sir John A. MacDonald a répondu à l'honorable M. Mitchell qu'aucune information autre que celles parues dans les journaux n'a été reçue du Nord-Ouest.

On sait que M. Mitchell fait profession de composer à lui seul un tiers-partie en Parleant; aussi, a-t-il soulevé l'hilarité générale, en expliquant qu'il avait demandé des nouvelles au gouvernement en sa qualité de second chef de l'opposition, le premier chef (M. Blake) se trouvant absent de la salle.

LE TIR DES REBELLES

Une dépêche de la traverse Clark au Star, dit:

Les rebelles durant la dernière bataille, ont tiré avec une rare précision; ils ne manquaient presque jamais leur coups. Ils ont guetté le moment où les soldats étaient debout pour décharger leurs armes, ce qui explique pourquoi les hommes ont été blessés soit à la tête ou aux bras.

LES SAUVAGES DU NORD-OUEST

Les bandes des sauvages mentionnées ci-dessous et qui se trouvent actuellement sur le théâtre des troubles ne se sont point ralliées aux insurgés et n'ont pas quitté leurs réserves:

Table listing names of bands and their locations, such as Potaquakay, Muskeg Lake, Chakapapayin, etc.

SAUVAGES HOSTILES

Table listing names of hostile bands and their locations, such as Mosquito, Eagle Hills, Bear's Head, etc.

Les bandes désignées ci-dessous ne se sont pas encore prononcées en faveur de la loyauté ou de la révolte:

Table listing names of bands in question, such as Seekaskootch, Union Lake, Paymaytayaiso, etc.

Les chiffres qui précèdent indiquent le nombre des hommes, des femmes et des enfants dans chaque bande.

LE COL. OUMMET

Le Lieut-Col. Oummet, M. P., est arrivé à Winnipeg lundi soir et il est reparti hier matin pour aller prendre la conduite de son bataillon.

LE VAPEUR NORTHCOTE

Il est rumeur que le vapeur Northcote, qui porte les provisions pour le général Middleton, est échoué sur un banc de sable, à environ quinze milles de l'embouchure de Current Creek. L'eau est très basse. On espère cependant que les pluies récentes ont pu faire monter l'eau suffisamment pour lui permettre de reprendre le cours.

EFFECTIF DES TROUPES

L'effectif des troupes expéditionnaires du Nord-Ouest est de 5,000 hommes, non compris le corps de police à cheval.

En ajoutant à ce chiffre le personnel chargé des transports, le total est d'environ 5,500. La cavalerie compte près de 2,000 chevaux.

20 lbs Cassonade Blanche \$1.00
15 de Sucre Granulé \$1.00
Une magnifique lampe valant \$2.50 pour \$1.00

Oscar McDONELL
EPICERIES, PROVISIONS,
VERRES, VAISSELLE
101 RUE RIDEAU.

La Guerre Anglo-Russe

Plus ça va plus la guerre devient imminente.

La Russie dirige des troupes et un effectif militaire considérable vers le Sud et 9 mille soldats, 6 batteries d'artillerie ont laissé Moscou hier en destination du pays où va se dérouler la prochaine campagne. L'enthousiasme était immense dans la ville. Lundi soir, 10 compagnies d'ingénieurs et 200 chars portant une charge de mines de chemins de fer et de poteaux de télégraphe sont également partis pour Askabad où règne la plus grande activité.

De son côté, l'Angleterre roule caissons et canons vers l'Inde et on s'attend à la rupture prochaine des relations diplomatiques entre les deux pays. On ne croit pas cependant que la guerre soit déclarée immédiatement; mais, la Russie en profitera pour s'emparer de Hérat et l'Angleterre pour occuper Quetta et Candahar.

REMERCIEMENTS

Frère Mathias, directeur des Ecoles Chrétiennes, à Ottawa, remercie très-cordialement toutes les personnes généreuses qui lui ont envoyé du linge ou de l'argent, pour le Petit Noviciat des Frères, à Montréal.

MM. J. L. Richard, marchand, rue Dalhousie, Arth. Carrière, A. Filiatrault, D. Fortier, N. St Georges, Ed. St Georges, J. St Georges, Nap. Leduc, Em. Richard et Blais et Thériault, marchands, rue Sparks, méritent une mention toute spéciale.

Toute offrande, en linge ou en argent, si petite soit-elle, sera reçue avec une profonde gratitude.

Que toutes les personnes charitables de la Capitale s'empressent de patronner cette œuvre de sublime charité! C'est au nom du Sacré-Cœur que nous les en supplions. Nous renvoyons le lecteur au No. 84 du "Canada," 20 du courant, pour plus amples informations sur "l'œuvre du Vén. de la Salle." A. M. D. G.

CONSEIL DE VILLE

Présents: Son Honneur le maire, les échevins Gordon, Hutchinson, Cunningham, Cherry, Cox, Brown, O'Leary, Whillans, Heney, Germain, O'Keefe, Bingham, Desjardins et Durocher.

M. Lett soumet un compte de \$305.20 relativement à la réclamation Eddy. Il ajoute que le paiement immédiat de cette somme arrêtera le cours des procédures qui existent déjà à son égard contre la corporation. Sur motion de l'échevin Brown, secondé par l'échevin Whillans, l'affaire est renvoyée à l'examen du bureau des travaux et de l'aviseur légal de la municipalité.

Le rapport No. 7, relatif à l'arrasement des rues, est ensuite adopté, après avoir donné lieu à quelques débats; puis, on en arrive à la considération du rapport conjoint du bureau des travaux et du comité des finances, proposant un prélèvement de \$300,000 pour améliorer les rues, les trottoirs et les égouts de la ville.

L'échevin Bingham, secondé par l'échevin Heney, fait motion que ce dernier rapport soit adopté.

En amendement, l'échevin O'Leary, secondé par l'échevin Germain, propose qu'il est convenable de soumettre la mesure à plus ample considération et il croit qu'il serait bon pour chaque échevin d'assembler les contribuables de son quartier, afin d'en discuter l'opportunité avec eux. Quant à lui personnellement, il n'est pas opposé au rapport et il votera en sa faveur, si la majorité de ceux qui l'ont élu en approuvent la teneur.

L'échevin Bingham répond à l'échevin Durocher que c'est l'opinion des contribuables qu'il ne peut être fait des améliorations sans qu'il leur en coûte. Il espère que le conseil actuel ne suivra pas l'exemple de celui de 1884 que l'on a qualifié de conseil de boue.

Son Honneur le maire dit que, lors de son élection, en janvier dernier, il a promis aux citoyens de faire quelque chose pour améliorer l'état des rues sans augmenter la taxation municipale. La discussion sur le projet actuellement soumis au conseil ne peut régulièrement avoir lieu que lorsqu'un règlement aura été dressé. Il fait voir qu'il est impossible aujourd'hui d'améliorer les rues sans imposer un surcroît de taxes et il a eu l'idée alors de convoquer une assemblée publique pour lui soumettre le plan en contemplation et diminuer ainsi la responsabilité du conseil.

L'échevin Brown parle de l'état des rues et il croit que ce serait un excellent plan de ne dépenser que

\$100,000 par année. La base de la distribution des deniers est, suivant lui, défectueuse et injuste, mais il reviendra là-dessus plus tard. Les citoyens doivent être consultés, puisque ce sont eux qui devront payer. La ville est prospère et les améliorations que l'on veut lui faire subir augmenteront la valeur foncière de 10 pour cent.

L'échevin Durocher dit qu'il n'y a aucun projet devant le conseil et qu'il ne peut se former une opinion intelligente sur la question et donner son vote, avant d'avoir été dans son quartier avec l'ingénieur de la cité et d'y avoir constaté quels travaux sont nécessaires. Il croit aussi que les titres de haute et de basse ville ne devraient pas être considérés en cette occurrence et que les améliorations doivent être faites partout suivant les besoins des lieux.

D'autres échevins prennent la parole et après plusieurs sous-amendements, celui de l'échevin Cherry, secondé par l'échevin Whillans, aux fins de renvoyer le rapport au comité des finances et au bureau des travaux pour plus ample considération, est adopté sur division de 10 contre 4.

Un avis de MM. McLaren & Cie. demandant des réparations au pont de la rivière Rideau est alors lu; puis, on ajourne la séance, après avoir adopté le règlement qui autorise la compagnie de Téléphone d'Ottawa à planter ses poteaux et poser ses fils à travers toutes les rues et les ponts de la ville.

LE MONDE ET LA VILLE

Il y aura ce soir réunion du comité de la Convention Nationale, à la résidence de M. le Dr Valade.

Il n'y a pas eu d'arrestations hier. Les cellules de la station de police ne servaient de refuge, la nuit dernière, qu'à trois vagabonds qui y avaient cherché un asile contre la froidure et le mauvais temps.

Le contrat pour l'éclairage de la ville au moyen de la lumière électrique a été signé hier. Le nouveau système va être mis en opération dans toutes les rues, demain soir.

La lecture de MM. Jos L'Etoile et W. H. Lynch sur "la navigation aérienne" a été remise à plus tard, à cause de la tempête qui rageait hier soir et qui a retenu chacun à domicile.

Le R. Père Sloan visite actuellement le township de March. Les fidèles de l'endroit se préparent à faire construire un nouveau temple.

Les eaux du Rideau ont baissé considérablement durant les derniers jours. Les familles ont pu ainsi, grâce à la retraite de l'eau, descendre de dessous les toits et s'installer au rez-de-chaussée. Naturellement, il y a partout un gâchis considérable à réparer.

Le constable Mackenzie a fait tuer, hier, un cheval pour cause de maigreur et d'épuisement occasionnés par le défaut de nourriture.

Ce matin, le grand jury a inspecté la prison et les bâtisses du comté. Il doit faire son rapport à la cour, cette après-midi.

Il y aura, cette après-midi, séance du comité de l'éclairage et du feu afin d'examiner les soumissions qui ont été faites pour le fourniture des nouveaux habits et des nouvelles chaussures des pompiers. Les soumissionnaires sont au nombre de trois, paraît-il.

M. W. Dunn, un vieil employé du Pacifique Canadien, a reçu récemment de ses subalternes un superbe témoignage d'estime. Ils lui ont présenté une belle montre d'or accompagnée de chaîne et médaillon, le tout évalué à \$320.

Il est rumeur parmi les employés du Pacifique Canadien que le char de la paie ne passera pas avant la mi-mai prochaine. La compagnie leur donnera alors le salaire de deux mois.

Il est tombé toute la journée, hier, une forte et désagréable tempête de neige et la capitale avait au réveil, ce matin, une allure hivernale avec ses rues et ses toits tout blancs. Mais, le soleil s'est mis gaillardement à l'œuvre et promet de faire bon marché de cet hiver des corneilles.

L'Association des Arts d'Ottawa a eu ses élections annuelles et voici la liste des officiers choisis pour l'exercice courant: Président, Lt.-Col. Allan Gilmour; vice-président, Dr J. A. Grant; 2nd, Dr Hammett Hill; trésorier, M. Douglas Stewart; secrétaire, M. F. A. Dixon; conseillers, MM. T. Fuller, J. A. Whiteaves, J. H. Watts, F. W. Checkley, Hiram Robinson, shérif Sweetland, Achille Fréchette, G. O. Brophy, J. H. Hinney, Thomas Gordon, William Scott, J. Armstrong, Lt.-Col. P. Chamberlin, Thomas S. Scott et Wm Campbell.

AU BON MARCHÉ

Je viens de recevoir 8 ballois de tapisseries, venant de la meilleure manufacture de papiers. Les dessins sont très-jolis et ont été choisis avec soin, de manière à donner satisfaction à l'acheteur. J'invite donc ceux qui ont besoin de tapisseries de venir me faire une visite avant d'acheter ailleurs.

P. C. GUILLAUME, 455 Rue Sussex.

P. S.—J'ai aussi reçu toutes les marchandises dans la branche de la librairie et j'ai de très-beaux objets pour souvenir de première communion.

AVIS SPECIAUX

Venez donc voir le nouveau lot de thé avec cadeaux qui j'offre en vente à mes pratiques. Jamais chose pareille ne s'est vue dans Ottawa. Je donne une livre de bon thé et un article en cristal valant de 75cts à \$1 pour 50cts.

N. A. Savard, rue Dalhousie, Ottawa.

Si vous craignez de devenir consumptif à cause de votre dyspepsie, et de votre manque d'appétit, ou en core si vous redoutez le choléra parce que votre estomac et vos intestins sont souvent dérangés, servez-vous sans hésiter des Amers Canadiens du Dr N. Lecerte, lesquels sont le plus sûr prophylactique ou préventif de ces redoutables maladies. 30 cts la bouteille.

MANUFACTURE

D'ouvrage en Fil de Fer

ROBERT ORR 346 RUE WELLINGTON OTTAWA

Ouvrages en fil de fer de toutes descriptions et de première classe. Grilles pour banques et bureaux: une spécialité. Guillaiges pour chassies, clôtures en fil de fer, bancs à bouquets, paniers, tamis à charbon et à sable, cribles, couchettes, etc. etc., etc. 29 avril 1m.

Char Allegorique

Des soumissions pour la confection du char allegorique des menuisiers, menuisiers et charpentiers seront reçues jusqu'au 10 mai à 4 heures de l'après-midi. Les plans et devis peuvent être obtenus chez M. Séraphin Champagne, président, No. 311 rue St. Patrice.

F. BRÉTON Secrétaire.

AGENTS DEMANDES

On demande immédiatement de bons agents, parlant les deux langues, pour la vente des Horloges Eclipse, Paillasse à Ressorts Eclipse et les Machines à Balayer. S'adresser au No. 224, rue Wellington, Ottawa, 28 avril 1885. 6f

VOITURES D'ENFANTS

75 voitures d'enfants viennent d'être reçues au magasin d'UNE PIASTRE DE D. A. HARPER, 137 rue Sparks.

A ce magasin le public y trouvera le plus bel assortiment d'objets divers, à meilleur marché que partout ailleurs, à Ottawa, pour au moins 25 per cent.

Venez voir par vous-même au magasin d'une piastre et de 10 cents de D. A. HARPER, Propriétaire, 137 RUE SPARKS, [BATTISE FLANIGAN.]

H. H. BRENNAN

Marchand d'Épicerie en gros, 89 ET 91 RUE RIDEAU, OTTAWA

Lard, Saïndoux, Huile de Charbon, etc., etc. Des échantillons et les prix fournis sur demande.

Aux Contracteurs et Autres.

A l'établissement du soussigné, vous trouverez des chassies, portes, persiennes, laites, bois à finir pour maison, etc. Peintures, huiles, vitres, mastics, etc., à des prix très-moindres.

WOODLAND

No. 33, RUE BESSERER (Près du bassin du Canal.)

MAGASIN DE CHAUSURES

Le soussigné remercie bien respectueusement ses pratiques et le public en général pour l'encouragement reçu par le passé, et les informe qu'il vient de recevoir un large assortiment de chaussures qui saura satisfaire tous les goûts et à des prix très-réduits. Une visite est sollicitée.

HILAIRE LALONDE, 106 et 108 Rue Lyon, Ottawa.

PLUMES D'AUTRUCHES Frisées, Nettoyées et Teintes

DANS LES Dernières Couleurs et Goûts

DE LA SAISON En Un Jour Après l'Ordre Donné

VIEUX CREPE REMIS A NEUF Alex. A. Coutellier

TEINTURIER PARISIEN NO. 15, RUE, ELGIN, OTTAWA (Près de la rue Sparks.)

ALPHONSE JULIEN. Entrepreneur de Pompes Funèbres

263 Rue DALHOUSIE, Ottawa, Ci-devant occupé par M. Jos. Senécal.

M. ALPHONSE JULIEN, bien connu à Ottawa, désire annoncer au public d'Ottawa et de ses environs qu'il a ouvert un magasin de pompes funèbres. Toute commande qu'on voudra bien lui confier sera exécutée avec promptitude et soin. Prix très-moindres. On peut s'adresser la nuit comme le jour. Deux MAGNIFIQUES CORBILLARDS sont à la disposition du public. Ornaments et décorations de chambres funéraires fournis sur demande. ALPHONSE JULIEN, propriétaire.

Grande Vente à Sacrifice DE PORCELAINES, VAISSELLE ET VERRERIE

Tout doit être vendu au prix courant afin de faire place pour les nouvelles marchandises d'automne qui nous viennent d'Europe.

C. S. SHAW & Cie., Importateurs directs.

Ottawa, 21 Janvier 1884

NOUVEAU MAGASIN DE FRUITS PAR H. CORRIVEAU Pâtisseries, Fruits, Légumes, Cigares, etc. No. 253 1/2 Rue Wellington, OTTAWA.

22 avril 1m

NOUVEAU MAGASIN DE MODES PARISIENNES NO. 521, RUE SUSSEX 4ème porte de la rue York.

Mademoiselle A. McDONALD, ci-devant de la maison Beckett & McDonald [New-York Millinery House], vient d'établir un nouveau magasin à l'adresse ci-dessus. Elle a le plaisir d'annoncer à ses nombreuses amies que ses chambres d'essayage ont été ouvertes MERCREDI, le 15 courant. Ses marchandises, achetées des principales maisons commerciales, sont d'une qualité supérieure et variées. Ses achats ont été faits pour argent comptant, ce qui lui permet de vendre à des prix très-moindres. Rien ne sera négligé pour satisfaire les pratiques et maintenir l'excellente réputation que cette demoiselle s'est acquise en si peu de temps pour le goût et le fini de ses ouvrages. Mademoiselle Valquette, qui a toujours été la favorite de sa nombreuse clientèle, sera heureuse de la recevoir au No. 521 à l'avenir. Vous trouverez à ce magasin des chapeaux en pailles de toutes nuances et couleurs. Chapeaux à bon marché pour petites filles et garçons; un riche assortiment de garnitures, fleurs, plumes, aigrettes, ornements dentelles tu rubans de toutes les couleurs, tissus pour voiles, soies, satin, Tulle, etc., etc.

Les soumissions peuvent être faites pour chaque catégorie d'effets (c. pour toute partie de chaque catégorie d'effets) séparément, ou pour tous les effets mentionnés dans la liste. Chaque soumissionnaire devra être accompagné d'un chèque accepté par une banque canadienne, payable au surintendant général des affaires des sauvages, pour au moins cinq pour cent du montant des soumissions pour les Territoires du Nord-Ouest, lequel chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou s'il n'accomplit pas le service entrepris. Le chèque sera remis si la soumission n'est pas acceptée. Les soumissionnaires sont requis de faire la somme totale de la valeur en argent des effets qu'ils offrent de fournir, car sans cela leurs soumissions ne seront point prises en considération. Chaque soumissionnaire, en sus de la signature du soumissionnaire, porter la signature de deux cautionnaires jugés suffisants par le département, pour garantir l'exécution du contrat. Dans tous les cas où le transport se ferait que partiellement par voie ferrée, les entrepreneurs devront faire des arrangements convenables pour que les approvisionnement soient expédiés sans retards des stations de chemins de fer à leur destination dans l'intervalle du gouvernement au point de livraison. Le département ne s'oblige pas d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions. L. VANKOUGHNET, Sous surintendant Général des Affaires des Sauvages. Dépt. des Affaires des Sauvages, Ottawa, 19 mars 1885.

L'OCTROI DES TERRES ACCORDÉ AU CHEMIN DE FER DU Pacifique Canadien CONSISTE EN Superbes Prairies à Blé et Terres à Paturages au Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest.

Terres à bas prix, à proximité du chemin de fer, particulièrement propres à la culture des PRODUITS MÉLANGÉS DE LA FERME. ELEVAGE des bestiaux, produits laitiers, etc. On peut acheter une terre

Avec ou sans conditions de Culture, selon le désir du colon. Les prix varient de \$2.50 l'acre en montant, avec des conditions exigeant la culture et sans conditions de culture ou d'établissement, à prix faciles, basés sur une inspection minutieuse des examinateurs de la Compagnie. Si la vente est faite avec condition de culture, UN RABAIS de la moitié du prix d'achat est alloué sur la portion de terrain cultivé.

Termes de Paiement: Les paiements peuvent être faits en plein au temps de l'achat, ou en six paiements annuels, avec intérêt. Des Déductions de Terres peuvent être obtenues à la Banque de Montréal ou à aucune de ses succursales, lesquelles seront acceptées à 10 pour cent de prime sur leur pleine valeur, avec intérêt accru, en paiement des terres. On peut se procurer des Pamphlets, Mappes, Guides, etc., en s'adressant au soussigné ou à John H. McTavish, Commissaire des Terres, à Winnipeg, à qui toutes communications relatives aux prix, conditions de vente, descriptions des terres, etc., devront être adressées. Par ordre du bureau, CHARLES DRINKWATER, Secrétaire. 13 mars 1885—1a

Après l'inventaire fait de notre stock nous avons décidé d'offrir nos marchandises à des réductions de prix spéciaux, pour ARGENT COMPTANT. N.B.—Nous garantissons que toutes ces marchandises valent les prix fixés. Pas de déception. HARRIS, CAMPBELL & Co. RUE O'CONNOR. 4 décembre 1884 1an

ABO

Par année.....

Pour six mois.....

Pour quatre mo.....

Édition.....

Pour l'année.....

Payé.....

LOUIS LU

LE

Ottawa

Il s'agit

à l'améliora

et nos l'cle

de revenir

est très im

mérite d'être

diée, avant

initiative qu

Le corps

et il est pro

seront bien

assemblée

qu'ils en pe

Nous ne

à faire voi

sant besoin

amélioration

faire exécut

le monde

pour recon

dans un éta

apporter au

et efficace.

Ce que

spécialemen

d'hui, ce

peuicunaires

projet en

évalue au

cessaire pou

trottoirs, le

des rues, et

article pré

la répartiti

les divers

table et l

où le gra

ont leurs

aussi signi

vrier de la

de préféren

neurs et

pourra ai

rester dans

par ses trav

Maintena

à toutes ces

déjà forte

la mesure,

de la son

son exécut

nouvelles t

propriété.

corporation

et elle affe

certain mot

tissement

intérêts qu

personne